

# Sahel Dimanche

N°1414 Sahel Dimanche  
du 26 novembre 2010  
— Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL  
D'ÉDITION ET DE PRESSE  
Place du Petit Marché  
Tél : 20 73 34 86/87  
Télécopieur : 20 73 30 90  
BP : 13 182 Niamey -  
Niger  
23<sup>ème</sup> ANNÉE

Le Chef de l'Etat a promulgué, hier, la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République

Nation



Avant...



...Pendant...



... et après l'acte de promulgation

PP- 2-3

Ado Yousouf/ONEP

Editorial

## Du consensus à l'unanimité

Ça y est : le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, a promulgué la constitution de la 7<sup>ème</sup> République, hier. L'acte solennel de promulgation fait suite à la validation et la proclamation des résultats définitifs du referendum constitutionnel du 31 octobre dernier par le Conseil Constitutionnel de Transition, mercredi dernier. Il faut dire que quelque 3.442.150 Nigériens ont accompli, ce jour-là, leur devoir civique en adoptant, par un vote massif en faveur du «OUI», le projet de constitution qui remettra désormais le Niger sur les rails de la démocratie. Ce faisant, c'est le pays tout entier qu'ils engagent désormais sur le chemin du retour à la normalité constitutionnelle. Avec 90,19% de voix favorables à ce retour et un taux de participation de 52,02%, ils apposent ainsi la marque de leur totale adhésion à l'avènement de la VII<sup>ème</sup> République. Le Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, le Conseil Consultatif National et le gouvernement de Transition en avaient fait le passage obligé du programme politique édicté, au lendemain des événements du 18 février 2010, par le Chef de l'Etat, le Général de

Corps d'Armée Djibo Salou. Depuis cette date, le Chef de l'Etat a appris à bâtir patiemment, avec constance et détermination, les pans de l'édifice démocratique en élargissant les cadres d'échange et de partage ; en multipliant et en renforçant, chaque fois que de besoin, les bases d'un dialogue social inclusif pour permettre justement aux Nigériens de réfléchir, par eux-mêmes, aux meilleurs moyens de promouvoir le développement du Niger. La cérémonie d'hier, organisée, au Palais de la Présidence, par le Chef de l'Etat à l'occasion de la promulgation de la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République, en est un symbole. Aussi, le scrutin du dimanche 31 octobre 2010 constitue, à cet égard, le premier maillon de cette chaîne de solidarité et de portage des valeurs d'une République «Une, indivisible, laïque, démocratique et sociale». Et, c'est pour célébrer le caractère sacré du texte fondamental, que la journée d'aujourd'hui, vendredi 26 novembre 2010 est déclarée fériée. En cinquante ans, le monde a profondément changé et les mutations qui s'opèrent ici et là devront nécessairement engager notre pays sur la voie d'un changement qui lui permettrait de tourner définitivement le dos à l'instabilité politique et aux

irrédentismes. D'abord, parce que le changement souhaité par tous les Nigériens engage à une adaptabilité de nos modes de gouvernance aux besoins même de la démocratie culturelle mondiale ; ensuite, parce que cela implique un saut qualitatif vers une culture politique qui appelle à une révision systématique et profonde des rapports des hommes politiques à la politique, la

Par  
**Saidou Daouwa**

vraie ! Enfin, parce que les prochaines échéances électorales motivent ces mutations qui, seules, pourront maintenir et préserver durablement la paix et la cohésion sociales dans notre pays. De ce point de vue, la promulgation solennelle de cette constitution par le Chef de l'Etat, la validation définitive des résultats par le Conseil Constitutionnel et le bon déroulement même du scrutin du dimanche 31 octobre 2010 organisé par la CENI, devraient être perçus comme une volonté largement partagée par les Nigériens et les Nigériennes de privilégier ces valeurs et d'en garantir effectivement la durabilité à travers des

élections libres, transparentes et crédibles.

L'esprit de large consensus qui a animé l'élaboration de l'avant-projet de constitution et la presque unanimité des électeurs autour de sa portée et de sa signification, devront prévaloir pour nous permettre de parier, encore une fois, sur la maturité politique des Nigériens et sur leur capacité à tirer désormais le Niger vers le haut au cours des prochaines années. En attendant de telles opportunités, la Commission électorale Nationale Indépendante (CENI) gagnerait à améliorer les listes Electorales et à intensifier davantage les campagnes d'information et de sensibilisation, d'autant que l'enjeu des scrutins à venir ne souffrirait ni d'approximation ni de solution palliative. Il s'agira, alors, de fonder les réaménagements sur la base des dysfonctionnements constatés au niveau de l'administration même des bureaux de vote. Même si des voix autorisées ont salué le bon déroulement du scrutin, il ne fait aucun doute cependant que la correction des imperfections relevées par le Conseil Constitutionnel de Transition donnerait plus de crédibilité à la CENI dont les administrateurs devront travailler vite, très vite...

Retour à une vie constitutionnelle normale

# Le Chef de l'Etat a promulgué, hier, la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République

Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRSD), Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, a présidé, hier, la cérémonie officielle de promulgation de la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République sur fond de fanfare militaire. C'était en présence du Premier ministre par intérim, des membres du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, de membres du gouvernement et des présidents des institutions de la Transition, de représentants de la société civile, des partis politiques, des Grands témoins, de membres du bureau de la CENI et du corps diplomatique. Après le mot introductif du maître de cérémonie, la Secrétaire générale du gouvernement procéda à la remise du projet de décret de promulgation au Chef de l'Etat. L'acte de promulgation a été suivi de l'exécution de l'hymne national. Peu après la cérémonie, les différents invités ont chaleureusement félicité le Président du CSRSD en ce jour mémorable.

Avant le début de cette importante cérémonie, le Docteur Mariko, chef de département communication à la Présidence du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRSD), a loué les qualités du Général de Corps d'Armée Djibo Salou qu'il a qualifié d'exemple d'un authentique esprit patriotique. S'adressant au Chef de l'Etat, M. Mariko a dit que, lorsque, le 18 février 2010, à la tête du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, il a pris rendez-vous avec l'Histoire, il offrait ainsi en même temps, au monde, l'exemple d'un authentique esprit patriotique et au peuple nigérien, une opportunité pour recouvrer ses droits et libertés, lui permettant ainsi de renouer avec son destin démocratique, momentanément contrarié. "Votre détermination à accomplir la haute mission nationale que vous vous êtes assigné, votre abnégation à remplir fidèlement les engagements du CSRSD et surtout votre désintéret manifeste pour



Plusieurs personnalités militaires, civiles, diplomatiques...

toute tentative de confiscation du pouvoir, ont gravé dans l'esprit des générations présentes et à venir, le modèle positif de l'homme d'Etat et de responsabilité que vous incarnez désormais", a-t-il dit. "Monsieur le Président, je vous sais humble et les propos que je tiens en ce moment vont sans nul doute écorcher votre humilité toute naturelle. C'est pourquoi je sollicite votre indulgence, n'ayant moi-même ni vocation, ni penchant pour ce genre d'exercice", a indiqué Docteur Mariko. Mais, devait-il poursuivre, "une fois que cela a été dit, comment ne pas reconnaître, en ce jour mémorable, le mérite d'un dirigeant de votre rang, qui dit ce qu'il va faire et qui le fait effectivement, en ces temps incertains où la morale semble avoir déserté la gouvernance des affaires publiques? Comment donc ne pas se réjouir et célébrer l'exemple, hélas trop rare sous nos cieux, d'un Chef d'Etat qui respecte suffisamment la maturité politique

de son peuple et qui le prouve en refusant de s'accrocher au pouvoir? Comment enfin, Monsieur le Président, ne pas laisser s'exprimer la joie et la fierté de tout un pays qui voit se réaliser et à son unique profit, les nobles desseins que vous poursuivez, par la restauration de la démocratie et de l'Etat de droit pour lesquels les Nigériens ont consentis tant de sacrifices? » Selon M. Mariko, "s'agissant spécifiquement du Projet de Constitution pour lequel le peuple nigérien a massivement voté OUI, répondant ainsi à l'appel du Chef de l'Etat, il est incontestablement l'heureux résultat d'un consensus national



...et politiques ont assisté à la cérémonie de promulgation, hier



Le Chef de l'Etat recevant les félicitations du gouvernement à travers la personne du Premier ministre.

inégalé, qui honore, réconcilie, unit et fédère nos compatriotes autour de l'essentiel. Cette Constitution est dans son essence une opportunité que notre pays doit absolument saisir pour assurer la stabilité de nos institutions républicaines et démocratiques au service de la modernisation de notre vie politique nationale. Nous devons donc l'utiliser comme un solide levier qui nous permettra d'impulser encore plus la bonne gouvernance, la lutte contre la pauvreté et la synergie constructive de nos efforts pour le développement économique et social de notre pays". M. Mariko a enfin demandé aux participants à la cérémonie et à tous les Nigériens de "prier tous ensemble le Tout Puissant afin qu'il continue de guider le Président du CSRSD de Sa lumière infaillible vers le destin des grands hommes et des justes, afin qu'arrive le jour où, dans la paix, la sérénité et la commu-

nion d'une vision partagée d'un Niger qui émerge, la Nation reconnaissante lui dise : "Mission accomplie, Mon Général".

Dubois Touraoua

## Office National d'Édition et de Presse

Place du Petit Marché  
B.P : 13182 Niamey Niger  
Tél 20 73 34 86 /87  
Télécopieur : 20 73 30 90  
E-mail : onep@intnet.ne  
Site web : www.lesahel.ne  
Directeur de Publication  
**Saïdou Daoura**

Directeur de la Rédaction

Assane Soumana

20 73 99 86

Réd en chef

Tchirgni Maïmouna

Réd en chef/Adj

M.S. Soulé Manzo

Directeur Technique

Issa Madougou

20 73 99 87

Réd en chef

M.S. Abandé Moctar

Réd en chef adj

Inoussa Oumarou

Secrétaire de Rédaction

Wata N. Fassouma Moustapha

Directeur commercial

Morou Hamadou 20 73 22 43

Chef Service Communiqué et Pub. Alassane Assilla

Direction Administrative et financière (DAF)

Directrice: Mme Saïdou Rahamou

Tél: 20 73 99 85

Chef service Recouvrement:

Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP

Tirage ONEP

5000 exemplaires

## La journée de ce jour, vendredi 26 novembre 2010, déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national

A l'occasion de la promulgation de la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République et pour permettre à l'ensemble des Nigériens de prier en communion afin que cette Constitution soit le creuset du développement de notre pays, le ministre de la Fonction Publique et du Travail a l'honneur d'informer les employeurs et employés des Administrations des secteurs public, parapublic et privé que la **journée du vendredi 26 novembre 2010 est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national**, conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup>, de la loi n°2006-08 du 2 mai 2006 modifiant la loi n°97-20 du 20 juin 1997 instituant les Fêtes légales.

## Hymne national

*Auprès du Grand Niger Puissant  
Qui rend la nature plus belle  
Soyons fiers et reconnaissants  
De notre liberté nouvelle*

*Évitons les vaines querelles  
Afin d'épargner notre sang  
Et que les glorieux accents  
De notre race sans tutelle  
S'élèvent dans un même élan  
Jusqu'à ce ciel éblouissant  
Où veille son âme éternelle  
Qui fera le pays plus grand*

**Debout Niger, debout !**

*Que notre oeuvre féconde  
Rajeunisse le cœur de ce vieux continent  
Et que ce chant s'entende aux quatre coins du monde  
Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant*

**Debout Niger, debout !**

*Sur le sol et sur l'onde  
Au son des tam-tams dans leur rythme grandissant  
Restons unis toujours, et que chacun réponde  
A ce noble avenir qui nous dit  
En avant...*

Message à la Nation prononcé par le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, à l'issue de la validation et la proclamation des résultats définitifs du Référendum du 31 octobre 2010

**«Tournons-nous donc résolument vers l'avenir... en prenant conscience que la 7<sup>ème</sup> République est une opportunité pour nous de faire face aux grands défis auxquels nous sommes confrontés»**

**« Nigériennes, Nigériens, Mes chers compatriotes ;**

En vous rendant massivement aux urnes le 31 octobre dernier, vous avez répondu à l'appel solennel que je vous ai adressé la veille du lancement de la campagne référendaire. Je vous en sais tous gré, mais sachez aussi que je n'ai pas douté un instant de votre engagement à prouver à la face du monde, que le peuple nigérien est en mesure de décider par lui-même de son destin. Je profite donc de cette circonstance pour rendre grâce à Allah le Tout-Puissant d'avoir permis à ce scrutin de se dérouler, sur toute l'étendue du territoire, dans la sérénité. Vous venez ainsi, à la grande satisfaction du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie et du gouvernement de transition, de dire «oui » à une majorité exceptionnelle dans l'histoire démocratique de notre pays à notre nouvelle Constitution qui devient dès lors, le socle sur lequel les Nigériens vont bâtir la 7<sup>ème</sup> République.

**Mes chers compatriotes,**

L'avènement de celle-ci ouvre donc un nouvel ère pour le Niger, en ce qu'elle consacre le retour de notre pays à une vie constitutionnelle légitime. Puisse Dieu, le Clément, bénir cette République et éclairer nos consciences, nos esprits et notre volonté commune de rompre définitivement avec les errements du passé. C'est précisément dans ce but que nous avons voulu d'une Constitution comportant des dispositions inviolables afin de tenir compte des crises institutionnelles qu'a connu notre pays et qui ont engendré les événements du 18 février 2010. Parmi ces dispositions, il me plaît de citer notamment le titre III relatif au pouvoir exécutif dont l'article 47 stipule : «le Président de la République est élu au suffrage universel, libre, direct, égal et secret pour un mandat de 5 ans renouvelable une seule fois. En aucun cas, nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels ou proroger le mandat pour quelque motif que ce soit... ». L'article 135 pour sa part dispose que «la Cour Constitutionnelle ne peut



Le Chef de l'Etat s'adressant à la Nation

être dissoute et aucune disposition de la présente Constitution relative à la Cour ne peut être suspendue». Comme on peut le constater, la nouvelle loi fondamentale nigérienne présente à bien des égards des gages sérieux de stabilité tout à fait susceptibles de contribuer à la consolidation de la démocratie dans notre pays.

**Nigériennes, Nigériens,**

**Mes chers compatriotes ;**

L'avènement de la 7<sup>ème</sup> République doit être pour le peuple nigérien une ouverture sur l'avenir. En effet, l'état dans lequel se trouve notre pays aujourd'hui, et dont nous sommes tous conscients, ne laisse aucune place à des jeux politiques stériles, qui ne prennent pas en compte et en priorité, les exigences fondamentales de nos populations, confrontées à toutes les adversités que vous savez. Ces adversités, au nombre desquelles je ne citerais que la pauvreté, l'analphabétisme, le chômage des jeunes, un système éducatif en panne, une croissance démographique irrationnelle et une économie indigente nous commandent, résolument, d'œuvrer tous ensemble pour que triomphe le culte de l'intérêt général. Ce n'est qu'à ce prix que

nous ferons du Niger un pays qui gagne au point de mériter sa place parmi les nations dignes, industrielles et respectées.

Tournons-nous donc résolument vers l'avenir, Mes chers compatriotes, en prenant conscience que la 7<sup>ème</sup> République est une opportunité pour nous de faire face aux grands défis auxquels nous sommes confrontés. Mon intime conviction est que personne, je dis bien personne, ne viendra construire notre pays à notre place. C'est dire donc que le moment est venu, pour que nous prenions conscience, une fois pour toutes de ce que le Niger ne sera que ce que nous en ferons, tous ensemble. S'il est vrai que la démocratie implique par excellence des divergences d'opinions dans la gestion de la chose publique, rien cependant n'exclut des débats constructifs dans un esprit patriotique, entre des formations politiques d'idéologies différentes. J'invite donc les uns et les autres à taire les querelles politiciennes et à s'atteler au travail productif, afin que dans les prochaines années le monde compte un nouveau pays émergent, le Niger. J'attache du prix à ce que les dignes filles et fils du Niger concentrent leurs efforts et toute leur énergie, sur tous les aspects qui constituent des leviers importants de croissance économique et

de développement social. Notre pays regorge d'importantes potentialités comme chacun le sait, mais encore une fois, c'est à nous, et à nous seuls de savoir en tirer le meilleur parti au profit des populations nigériennes. C'est, pour ma part, le seul et unique combat qui vaille.

**Mes chers compatriotes,**

Après la Constitution à laquelle vous venez d'adhérer massivement, le processus de restauration de la démocratie, objectif principal du CSRD et du gouvernement de Transition, se poursuivra avec les autres échéances électorales, locales, législatives et présidentielles. Je profite de cette occasion solennelle pour réaffirmer la ferme détermination du CSRD et du gouvernement de transition de faire aboutir le processus ainsi enclenché. Aussi, je réitère mon appel à l'endroit de la CENI pour qu'elle redouble d'ardeur afin que cette œuvre de grande envergure que constitue l'organisation des élections à venir ne soit entachée d'aucune insuffisance ni d'aucune irrégularité. Quant à nos Forces de Défense et de Sécurité, je sais pouvoir toujours compter sur leur engagement patriotique indéfectible, pour qu'en tous temps et en tous lieux, la sécurité de nos populations soit assurée, en particulier lors des échéances électorales.

**Mes chers compatriotes,**

Je formule le vœu, encore une fois, que l'esprit constructif qui nous a toujours caractérisé prévale jusqu'au terme de ces différents scrutins et bien au-delà. Je vous exhorte donc à persévérer dans cette voie et je vous invite à prier Dieu le Tout Puissant, afin qu'il guide nos actions pour que unis autour du même idéal, nous puissions bâtir notre cher pays. Aux candidats malheureux aux futures élections, je demande de faire preuve, le moment venu de grandeur d'esprit, de fair-play et d'accepter le verdict des urnes. En toute compétition, il faut bien un gagnant et un perdant. Que Dieu, le Clément, veille sur notre peuple en dotant notre pays de dirigeants patriotes sincères prêts au sacrifice ultime pour le bonheur de la patrie.

**Vive la République ; Vive le Niger ; Je vous remercie.»**

Elh. Idrissa Hamani/ONEP

Fin du séjour du Premier ministre en France  
**Le Premier ministre a regagné Niamey hier**

Le Premier ministre, SEM. Mahamadou Danda, a regagné Niamey hier dans l'après-midi, venant d'Evian en France où il a pris part à la Conférence sur le développement durable. Il faut rappeler que SEM le Premier ministre est accompagné dans ce déplacement de : M. Malam Mamane Annou, ministre de l'Economie et des Finances ; M. Abdourahmane Mayaki, ambassadeur du Niger à Paris; M. Karimoune Kassoum, directeur de cabinet adjoint du Premier ministre ; M. Oumarou Lalo Keïta, Conseiller principal en communication du Premier ministre.



Le Premier ministre à sa descente d'avion, hier

Ado Youssouf/ONEP

**Le Chef de l'Etat signe un décret portant convocation d'une session extraordinaire du CCN et un autre portant convocation du Corps électoral pour les élections régionales et municipales**

Le Président du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie, Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou, a signé hier, jeudi 25 novembre 2010, deux (2) décrets :

**Aux termes du premier décret,** le Conseil Consultatif National est convoqué en session extraordinaire du jeudi 09 au lundi 13 décembre 2010, sur l'ordre du jour suivant :

- 1°) Révision du Code électoral pour le mettre en conformité avec la Constitution;
- 2°) Examen du projet d'ordonnance déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'Etat et fixant ses missions;
- 3°) Examen du projet de texte détermi-

nant la classification des emplois supérieurs de l'Etat et fixant les conditions de nominations de leurs titulaires ; 4°) Examen du projet de texte portant Charte d'accès à l'information publique et aux documents administratifs ; 5°) Examen du projet de texte instituant un Vérificateur Général et fixant son statut ainsi que l'organisation et le fonctionnement de ses services.

**Aux termes du second décret,** le Corps électoral pour les élections régionales et municipales est convoqué le samedi 08 janvier 2011.

**La campagne électorale est ouverte le jeudi 30 décembre 2010 à zéro (00) heure et close le jeudi 06 janvier 2011 à minuit.**

**Pr. Mamadou Moustapha Sall, Secrétaire général du CAMES**

**« Il faut qu'à la fin de la réforme, on arrive à un système de crédit CAMES, capitalisable et transférable un peu partout »**

Réalisé par M. S. Abandé Moctar

**Monsieur le Secrétaire général, tout d'abord, pouvez-vous nous faire une présentation du CAMES ?**

Le CAMES est né ici à Niamey en 1968. C'est une institution africaine mise en place par les Chefs d'Etat de l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), et dont la vocation était les Universités Africaines naissantes en harmonisant les règles de fonctionnement. Dès sa création, un certain nombre de missions lui a été assigné. Il s'agit essentiellement de promouvoir entre les pays membres, qui étaient au nombre de 16 à l'époque, une coopération culturelle et scientifique permanente ; d'harmoniser les statuts des enseignants et les programmes d'enseignement ; de collecter et de diffuser, au niveau des institutions d'enseignement supérieur et de recherche, toute l'information scientifique disponible. Une autre mission s'y est ajoutée tout récemment en 2006, celle d'assurer la gestion des accréditations dans le cadre de la mise en œuvre du système LMD. Voilà donc les missions qui sont assignées au CAMES. Pour assurer ses missions, le CAMES s'est doté d'un certain nombre de programmes. Le premier programme a démarré dès 1972. C'est le programme reconnaissance et équivalence des diplômes, grades et titres de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce programme fonctionnait sur la base de colloques chaque deux ans ou chaque année. Et son référentiel a un petit peu évolué, il a fallu même mettre en place, à partir de 2007, un nouveau référentiel adapté au format LMD et nous sommes ici à Niamey dans le cadre du 25ème colloque qu'organise ce programme. Le deuxième programme mis en place par le CAMES toujours pour assurer ses missions, c'est les comités consultatifs interafricains qui sont un cadre commun de promotion de nos enseignants et chercheurs dans les grades de l'enseignement supérieur et de la recherche. C'est un programme dont la session se tient tous les ans, en juillet, dans un des pays membres. Et puis, troisième programme, c'est la pharmacopée et la médecine traditionnelle africaine, qui est un programme de soutien à la recherche dans un domaine que nos Chefs d'Etat ont estimé prioritaire puisque la pharmacopée et la médecine traditionnelle africaine prennent en charge une part importante dans la résolution des problèmes de santé publique. Le quatrième programme, c'est le programme agrégation pour recruter des enseignants de rang « A » par la voie rapide. Nous avons deux concours d'agrégation. Un concours de médecine pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales, et un concours des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion qui interviennent en alternance. Voilà les quatre programmes majeurs. Evidemment, à partir de 2002, le Conseil des ministres a estimé que le CAMES avait fait beaucoup de progrès dans ses domaines d'activités propres qui sont les domaines d'évaluation principalement, et qu'il fallait donc créer des distinctions honorifiques pour témoigner la reconnaissance du CAMES aux hommes et aux femmes qui ont contribué à son essor, et d'une manière générale, au développement des systèmes d'éducation en Afrique. Ce qui a donné naissance à l'ordre international des palmes académiques du CAMES qui pourrait tenir ici une cérémonie de réception d'enseignants et chercheurs nigériens dans les grades de cet ordre.

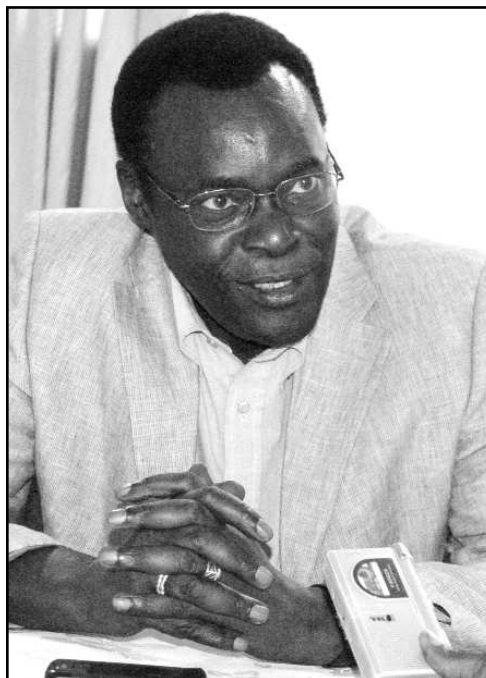
**Quelles sont les instances politiques et scientifiques, ainsi que les principaux partenaires du CAMES ?**

L'instance politique, qui est l'instance suprême du CAMES, c'est le Conseil des ministres

qui vote le budget du CAMES, qui nomme le Secrétaire général, qui définit les grandes orientations politiques de l'institution et qui se réunit tous les ans. Autre instance, c'est le secrétariat général qui est simplement un organe d'exécution des résolutions et des décisions qui sont prises par le Conseil des ministres ou les instances académiques qui sont des instances de programmes. Il y a aussi le comité consultatif général du CAMES où siègent les recteurs et les directeurs nationaux de la recherche et les comités techniques spécialisés et qui est l'instance d'évaluation par excellence du CAMES, donc où sont évalués les dossiers des candidats à une inscription sur une liste d'aptitudes, etc. Il y a également les commissions des autres programmes qui sont au nombre de quatre. Voilà les instances, surtout les instances d'évaluation. En outre, le comité consultatif général est aussi une instance de régulation. Les partenaires, évidemment nous en avons. D'abord nous sommes 18 pays. Nous étions 16 pays à la création du CAMES, mais la Guinée Bissau et la Guinée Equatoriale nous ont rejoints respectivement en 2005 et 2010. Les partenaires peuvent être des pays. La France est le principal partenaire qui appuie l'institution dans un certain nombre de programmes, en particulier le programme agrégation. C'est la communauté française de Belgique qui appuie le CAMES au niveau du programme reconnaissance et équivalence des diplômes. Il y a des institutions internationales comme l'Agence Universitaire de la Francophonie qui appuie le CAMES dans le programme agrégation et dans un certain nombre d'activités non statutaires. Voilà en gros les différents partenaires. Le Canada a été un partenaire important du CAMES, mais il l'est de moins en moins.

**Les pays du CAMES ont adopté en 2007 le système LMD, Licence-master-doctorat. Selon vous, quelles sont les difficultés qui peuvent se poser aux écoles de la sous-région dans le cadre de ce processus d'harmonisation des diplômes délivrés à vos normes ?**

C'est en avril 2006 que la résolution n°4 de 2006 a engagé les universités et écoles de l'espace CAMES dans la réforme LMD. La réforme dans sa mise en œuvre en elle-même est faite au sein des Universités et des écoles. Le CAMES doit seulement accompagner les établissements, qui se sont organisés dans le cadre de conférences des recteurs parce qu'ils veulent aller dans la réforme LMD de façon concertée. Au sein de chaque sous-espace CAMES, il y a un réseau d'universités ou une conférence des recteurs qui coordonne la mise en œuvre de la réforme. Au niveau de l'Afrique de l'Ouest, c'est un réseau d'universités qui s'appelle RESAO (Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest) qui assure la coordination de la réforme. Ailleurs, dans l'Océan Indien, en Afrique Centrale, c'est la conférence des recteurs qui assure cette coordination. Le CAMES a mis en place un comité de pilotage qui intervient après, parce qu'il s'agit de faire en sorte que les maquettes pédagogiques, qui sont conçues au niveau de chacune de ces sous-régions de l'espace, soient des maquettes harmonisées. Il faut qu'à la fin de la réforme, on arrive à un système de crédit CAMES, capitalisable et transférable un peu partout. C'est cela l'objectif. Evidemment, les établissements peuvent en rencontrer des difficultés dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme. Vous savez, c'est tout à fait nouveau, c'est assez différent de ce qui existait, donc il y a des résistances tant au niveau des



Pr. Mamadou Moustapha Sall

Elh Zakari A. Gado/ONEP

enseignants qu'au niveau des étudiants. Il y a parfois des problèmes de moyens qui se posent aussi pour accompagner cette réforme, parce qu'il faut des moyens, beaucoup de moyens techniques, beaucoup de moyens informatiques et autres dont certaines Universités ne disposent pas. Si bien que, évidemment on n'avance pas partout à la même vitesse. L'essentiel, c'est que dans trois ans, nous arrivions dans chacun de nos pays, dans chacun de nos établissements à des maquettes pédagogiques harmonisées et à des mises en œuvre effectives.

**Quelles sont les conditions d'homologation des diplômes au sein de notre espace et quel est le processus à suivre ?**

C'est le même. Ça n'a pas beaucoup changé depuis 1972 et c'est le même aussi dans presque toutes les autres régions d'Afrique et du monde. Il s'agit d'évaluer les offres de formation dans le cadre des établissements qui les donnent, d'où la mise en application d'un référentiel qui tient compte de beaucoup de facteurs, notamment la qualité de l'enseignement, les infrastructures, les contenus des programmes, les masses horaires, la qualification des enseignants, les modalités du contenu des connaissances, les ressources documentaires disponibles, etc. L'évaluation se fait sur le site, au niveau de l'établissement où on envoie une équipe pour voir effectivement si les conditions sont réunies en ce qui concerne les enseignants, les infrastructures, les ressources documentaires, etc. Et puis il faut un dossier qui donne les offres de formation. Et c'est ces dossiers d'offres de formation que les commissions examinent quand elles se réunissent lors des colloques. Il y a deux catégories d'information qu'il faut mettre ensemble pour prendre une décision de reconnaissance dans une offre de formation.

**L'immense majorité des demandes de reconnaissance de diplôme soumise au CAMES vient d'écoles privées qui délivrent leurs propres parchemins. Comment expliquez-vous cet état de fait ?**

Je crois d'abord qu'il ne faut pas perdre de vue que pendant plus de 30 ans, du démarrage du programme reconnaissance et équivalence des diplômes jusqu'en 2003, donc de 1972 à 2003, ce programme n'a évalué que des offres de formation en provenance des établissements publics. C'est à partir de 2003 que les premiers établissements privés ont commencé à présenter des diplômes au CAMES, et au même moment, on a pu constater que les offres en provenance du système public diminuaient. Ici même, il n'y a

pas d'offre de formation en provenance d'Université publique. Nous n'en avons pas enregistré pour le présent colloque et lors du dernier colloque, il y avait une quinzaine d'offres de formation en provenance des établissements publics. Mais en fait c'est normal, parce que la plupart des diplômes des établissements publics ont été évalués pendant près de 40 ans. Ce qui ne veut pas dire que le public ne doit pas continuer à soumettre au CAMES des diplômes pour évaluation. Je crois que l'enseignement supérieur public doit continuer à le faire puisque ce serait effectivement un moyen de conserver toute sa capacité d'initiatives dans le renouvellement des offres de formation. On sait que depuis une dizaine d'années, la professionnalisation de beaucoup de filières au niveau de l'enseignement public a conduit à la création de beaucoup de diplômes. Il faudrait bien que ces diplômes là soient évalués ! Je pense que c'est une situation un peu paradoxale mais enfin, les mêmes règles, les mêmes exigences, les mêmes garanties de qualité qui sont exigées de l'enseignement supérieur privé doivent être exigées de l'enseignement supérieur public.

**On constate que la plupart des établissements privés, pour se faire une certaine réputation, se disent homologués par le CAMES. Par exemple, pour le cas précis du Niger, comment se présente la réalité ? Peut-on avoir une idée des établissements reconnus par votre institution ?**

Je crois que c'est une situation qui est commune à tous les pays membres du CAMES. Beaucoup d'établissements privés ont été créés au cours des dix dernières années, mais il y a une infime partie qui se fait évaluer, ce qui est déjà une anomalie. Ce n'est pas tous les établissements qui sont évalués par le CAMES qui ont des diplômes reconnus par le CAMES. Pourtant, dans la pratique, on voit dans les télévisions nationales, des publicités faisant état de diplômes tel ou tel établissement reconnu par le CAMES. C'est que certains établissements privés essaient d'utiliser le label CAMES, parfois à des fins mercantilistes. Le CAMES doit combattre ce phénomène qui revêt plusieurs formes, parfois des formes très subtiles, pouvant aller de la publicité mensongère (dans les médias, dans les prospectus, et sur les sites web des établissements) au blanchiment de diplômes. Plusieurs fois, le CAMES a eu à intervenir dans le pays où il y a son siège pour demander l'arrêt d'une publicité mensongère. Le CAMES l'a fait dans d'autres pays, au Togo et au Bénin par exemple. Ce ne sont pas les seuls pays en cause. Je crois que dans tous les pays de l'espace, on doit trouver des établissements qui utilisent frauduleusement le label CAMES. Au Niger, j'ai vu également en très peu de temps qu'il y avait aussi cela. J'ai vu un établissement qui se fait évaluer, qui est en cours d'évaluation externe par une équipe du CAMES et qui diffuse à la télévision un reportage tendant à faire croire que ses diplômes sont reconnus ou sont en voie de l'être. Ce sont là des pratiques frauduleuses et je crois que les parents d'élèves, pour ne pas être grugés par ces établissements, doivent consulter le site web du CAMES, qui donne la liste des diplômes qui sont reconnus par notre institution pratiquement depuis sa création, avant toute inscription dans un établissement. C'est le moyen le plus sûr.

**Pour finir, qui est le Pr Mamadou Moustapha Sall et quel est son parcours ?**

(Rires). Je suis un géographe, géographie physique, géomorphologie plus précisément. Je suis professeur à l'Université Cheick Anta Diop de Dakar où j'ai enseigné de 1970 à 2000. J'ai aussi enseigné à l'université de Niamey en 1976. C'est en 2000 que j'ai rejoint le CAMES où je suis dans ma onzième année. Je suis en fin de mandat, j'ai même dépassé la fin de mon mandat, donc je me retire en juin prochain après 11 ans au secrétariat général du CAMES.

L'air du temps

Génération "tchiri da tchiri"

Soirée "tchiri da tchiri" et spectacle intégral "tipperouler", vous connaissez ? Sans doute non ! Ce sont là les toutes dernières trouvailles de nos jeunes sœurs en mal de détente. Quand vous entendez votre soeur, fille ou petite copine vous dire qu'elle se prépare à aller à une partie de "Tchiri da tchiri", ne vous trompez plus. Cela signifie qu'elle a décidé de s'offrir une escapade démoniaque au cœur de l'ambiance dans un bar de la capitale où un orchestre de la place a promis de chauffer l'atmosphère. Ainsi, comme pour narguer les regards licencieux, les parties de "tchiri da tchiri" (littéralement traduit "au grand jour") commencent généralement en plein jour, à 14 heures pour finir aux environs de 18 heures. Et tant pis pour les puristes. Say day haouchi !... Quant au "tipperouler", c'est cette nouvelle danse licencieuse qui met en spectacle des jeunes filles jouant à se ravir la vedette en exécutant des sauts périlleux suivis de roulades. Pour ce qui est des pas de danse "c'est gonflé" et "écartement", vous avez bien compris : il s'agit de séquences de danse où on voit de jeunes filles en liesse exhibant leur postérieur et exécutant le grand écart, comme sait le faire Jean Claude Van Damme, dans presque tous ses films. Tout ceci, sur scène, en plein milieu du public ! Inutile de vos décrire les détails de cette danse et les excentricités qui entourent ces soirées. C'est à vous donner la berlué...

Comme on le voit, ces "zontôrou", déjà bien connus pour leur réputation de "chasseuses de maris d'autrui", n'ont pas fini de nous étonner. Non contentes de s'offrir en vedettes lors des réjouissances de mariages et de baptêmes, elles ont jugé utile de se reconvertir "danseuses de cabaret", histoire peut-être d'étendre le champ de leur action aux coins chauds de la capitale. Et là, je fais allusion aux bars et autres lieux de loisirs envoûtés par les démons de la délinquance à l'état pur. Des lieux de prédilection où elles pourront faire le "show", mais surtout aller à la conquête des cœurs d'hommes enivrés par les vapeurs du houblon fermenté, la musique, et les obscénités servies par des demoiselles déchaînées. Autrement dit, le beurre et l'argent du beurre... Avec cette nouvelle mode en vogue dans leur milieu, les gabdi, zontôrou et autres zontôrettes, apparemment lassées de passer de longues journées et nuits à attendre des princes charmants qui tardent à venir, ont trouvé une belle occasion d'appâter les hommes en s'offrant en spectacle. N'allez pas voir ce qui se passe dans les bistros...

Assane Soumana

C'est arrivé

Qu'elles soient courtes ou longues, bouffantes ou crayons, aujourd'hui " toutes en jupe !". Cette manifestation est organisée à l'occasion de la journée contre les violences faites aux femmes. Sur Facebook, plus de 138 000 femmes déclaraient participer au mouvement par ce geste symbolique en solidarité avec toutes les femmes opprimées. " Beaucoup de filles, surtout dans les quartiers, ne peuvent pas porter de jupe sous peine d'être vues comme des provocatrices, voire des putes ", explique Sihem Habchi, présidente de " Ni Putes ni soumises " dans le magazine "ELLE" sorti vendredi dernier. " Même les superwomen qui ont des responsabilités choisissent souvent le tailleur-pantalon pour ne pas subir de remarques de la part de leurs homologues masculins, poursuit-elle. Toutes les femmes doivent prendre conscience qu'elles sont libres de disposer de leur corps, c'est le combat du XXI<sup>ème</sup> siècle ! ". Isabelle Adjani, héroïne du film " La journée de la jupe ", est la marraine d'honneur de cette mobilisation. Ce soir, à Paris, au Palais de Tokyo, des jupes de personnalités comme Sophie Marceau, Claire Chazal, Elisabeth Badinter et Charlotte Gainsbourg vont par ailleurs être vendues. Le produit de la vente servira à louer des appartements-relais pour des femmes victimes de violences, en attendant qu'elles retrouvent un toit.

Entre nous

Depuis quelques jours, la saison froide s'annonce dans plusieurs régions de notre pays, avec son cortège de poussière, de vent sec et surtout de maladies liées à la brusque chute du mercure. Comme chaque année, lorsque l'har-mattan commence à souffler, c'est le branle-bas d'inquiétude dans les quartiers périphériques de la capitale. Et pour cause, les incendies sont légion, causant d'énormes dégâts matériels et souvent même des pertes en vies humaines à des familles déjà nécessiteuses. Entre nous, n'est-il pas urgent de mener des campagnes de sensibilisation dans les zones les plus vulnérables en vue de sécuriser les citoyens et leurs biens ?

Faits divers

Elle fait passer sa fille pour une terroriste afin d'annuler son mariage

Une jeune fille a vu son mariage annulé après que sa propre mère a lancé une alerte à la bombe en appelant la police. Il est évident que la mère de cette fiancée russe ne voulait pas que sa fille se marie. Mais combien de mamans insatisfaites de leur beau-fils auraient lancé une fausse alerte à la bombe ?

Alors qu'une jeune fille devait prendre l'avion de Moscou pour rejoindre son futur mari au Maroc afin de célébrer leur union, sa mère a téléphoné à la police pour informer les autorités que la fiancée avait la ferme intention de faire exploser une bombe à bord de l'avion. Une menace prise très au sérieux par la police qui a choisi d'annuler le vol. La mère pensait bénéficier de l'anonymat en ne dévoilant pas son

identité.

Seulement, une enquête a été ouverte, et la mère, une femme russe de 56 ans, n'a pas mis longtemps avant d'avouer être l'auteur du coup de fil ayant entraîné l'annulation du vol. "Elle est tombée amoureuse d'un citoyen marocain et planifiait de se marier et de déménager au Maroc", a-t-elle expliqué pour justifier son acte. Sa fille, une fois innocentée, a de son côté immédiatement pris un avion pour le Maroc.

Etats Unis: un fourgon blindé perd 100.000 dollars dans la rue, les habitants se jettent dessus

Sans que le chauffeur s'en aperçoive, un sac contenant 100 000 dollars est tombé d'un fourgon blindé à Whitehall dans l'Ohio. Des habitants se sont rués dessus comme des fous, pour amasser le plus de billets verts.

Le sac s'est ouvert quand il est tombé, et une nuée de personnes s'est précipitée pour ramasser les billets tombés du ciel. « Les gens ont littéralement sauté de leurs véhicules. Comme si on avait jeté de la nourriture à des piranhas qui n'ont pas mangé depuis longtemps. C'était marrant », a déclaré un témoin à la chaîne NBC4 news.

Un autre témoin a raconté que des passants affichaient un grand sourire alors qu'ils essayaient d'amasser le plus d'argent.

« Des gens se jetaient sur les billets dont ils remplissaient leurs vestes et leurs poches aussi vite que possible ».

Des personnes qui travaillaient dans un magasin de fleurs ont aidé la police à récupérer les billets, tandis que d'autres ont fini par rapporter une partie de la somme au commissariat de police le plus proche. Selon le journal Columbus, seuls 10.500 dollars ont été récupérés à la fin de la journée. « Nous espérons que d'autres personnes vont avoir un comportement citoyen », a déclaré Randy Snider de la police locale au journal.

La police va utiliser les vidéos des caméras de surveillance et les photos prises par les passants avec leur téléphone portable pour tenter de retrouver les individus qui ont « volé » l'argent. Selon la police, toute personne qui ne ramènera pas l'argent d'elle-même, fera l'objet de poursuites.

« Quand vous trouvez de l'argent, surtout quand c'est un gros sac d'argent qui porte l'inscription «Garda Security» (société de transport de fonds, ndlr), il est clair que ce n'est pas le vôtre », a dit Randy Snider.

En 1987, une situation similaire était arrivée à Columbus, un million de dollars tombé aussi d'un fourgon, mais la police avait eu moins de chance. La majeure partie de la somme n'a jamais été retrouvée.

Une femme enceinte a le ventre déformé par les coups de son bébé !

Une femme enceinte a filmé son ventre en train de se déformer suite aux coups de son bébé. Un bébé, ça bouge énormément... même dans le ventre de sa mère ! Ainsi, une femme enceinte a filmé son ventre déformé par les coups et les gestes de son bébé. Si ce phénomène est impressionnant, il est malgré tout courant.

En effet, entre 29 et 32 semaines de grossesse, les mamans peuvent déjà voir leurs bébés bouger dans leur ventre, puisqu'ils commencent à changer de position et à bouger les membres. Une situation impressionnante quand on voit les grands mouvements qu'ils sont déjà capables de faire. Dès le cinquième mois de grossesse, il commence à donner de petits coups dans le ventre. Cette agitation est nécessaire pour entraîner les muscles et le système nerveux.

Les mamans devront donc s'habituer aux petites secousses de leurs chérubins, même si l'effet peut être saisissant, voire surréaliste.

(Zigonet)

Initiatives

Mme Aïssa Idrissa dite Gna bio, promotrice du groupement féminin « Sougui n'da Gomni ».

Une pionnière de la lutte contre l'insalubrité

De son vrai nom Aïssa Idrissa, Gna bio est une native de la région de Sakoiria, âgée de 43 ans ; elle a tout le verbe qu'il faut pour convaincre et une âme de rassembleuse, une vocation qu'elle tire peut-être de son engagement militant dans une formation politique nationale. En effet, les partis politiques avaient suggéré aux femmes militantes de s'organiser en groupements féminins d'utilité publique, avec un agrément du Ministère de l'Intérieur, pour pouvoir rester en contact et surtout obtenir des financements pour leurs actions de développement en vue d'améliorer leur quotidien. Gna bio a vite fait de mettre en place son groupement féminin, de 43 membres, qu'elle a appelé « Sougui n'da Gomni ». Elle a aussi vite fait d'inscrire Sougui n'da Gomni dans une union de groupements puis dans une fédé-

ration pour pouvoir bénéficier des différents financements mis en place par les partenaires techniques et financiers dans les communes. Gna bio a inscrit son groupement, dans le cadre des micro crédits octroyés aux femmes, pour les activités génératrices de revenus, mais principalement dans la salubrité de son quartier, à la périphérie de Goudel et Koira Kano. Gna bio est de toutes les réunions à la commune 1 de Niamey, avec les autorités et les PTF, quand il s'agit de rendre la ville propre.

Ainsi, son groupement a participé pendant un an à un concours de salubrité organisé par l'ONG ASE et la commune 1. Le groupement Sougui n'da gomni gagna à trois reprises des prix que Gna bio a investis dans l'acquisition d'un moulin à



Mme Aïssa Idrissa dite Gna bio

grains avec l'aide de bailleurs de fonds ; de même, la commune 1 a doté le groupement en charrettes de ramassage des ordures dans les concessions, moyennant 2000F par mois pour trois (3) passages par semaine.

Kader Amadou / ONEP

Gna bio a engagé un meunier pour le moulin et des charretiers pour le ramassage des ordures ménagères. Le meunier est payé au prorata des recettes du jour. Les charretiers, eux, sont payés entre 15 000 et 20 000 F par mois, au prorata des paiements des foyers desservis. Ils desservent 43 concessions entre Goudel et Koira Kano. Gna bio assure la maintenance des charrettes et du moulin dans la recette du mois. C'est pourquoi, chaque fois que Gna bio organise une séance de salubrité, outre les femmes et les autorités communales qu'elle invite, elle engage les jeunes désœuvrés du quartier pour aider au ramassage des ordures collectés et la commune envoie le matériel y afferant. Une commune a même fait la promesse ferme à Gna bio - qui a laissé tomber la politique mais crée des emplois pour les jeunes désœuvrés du quartier - d'un véhicule de ramassage des ordures afin qu'elle puisse élargir son champ d'action aux autres quartier environnants.

Wata Nana Fassouma

Avis de vente

Particulier vend à Niamey, quartier Francophonie, un Terrain d'une superficie de 513 m<sup>2</sup> situé sur un angle de deux grandes voies. Pour tout renseignement et visite du lieu, veuillez appeler M. Soumana: **Tél : 96 22 65 04 ou le 90 19 44 88.**

## Au Conseil Consultatif National

# Le président Marou Amadou reçoit le message des enfants de notre pays

Le président du Conseil Consultatif National, M. Marou Amadou, a reçu hier matin le message des représentants des enfants du Niger relatif à la participation des enfants dans les processus électoraux, la prise en compte des droits des enfants dans les projets de société des partis politiques. Ils sont au nombre de 180 enfants, venus de différentes régions du pays, qui ont suivi une formation de deux mois sur le droit des enfants, la démocratisation, la citoyenneté et le plaidoyer. La formation a été initiée par le Ministère de la Population, de Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, en collaboration avec CONAF sur appui financier de l'UNICEF.

La cérémonie de transmission du message s'est déroulée en présence des membres du cabinet de CCN, de ceux du bureau de CCN et de plusieurs invités.

Le message transmis au président du Conseil Consultatif National est relatif aux droits des enfants, au mariage précoce et à leur rôle dans les processus électoraux. A la même occasion, les enfants ont rendu hommage à son M. Marou Amadou pour le combat qu'il n'a jamais cessé de mener dans le cadre des droits de l'Homme. Prenant la parole en cette circonstance, M. Marou Amadou a de prime abord remercié le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et ses

partenaires pour cette heureuse initiative. "Vous venez de montrer aux autres composantes de notre nation ce qu'il y a lieu de faire lorsqu'un pays se prépare aux élections générales", a-t-il indiqué. Il a ensuite noté que nous ne devons pas attendre que les partis politiques viennent vers nous, mais les corps socio professionnels d'un pays doivent se préparer à poser les problèmes tels qu'ils les voient, tels qu'ils les conçoivent et faire en sorte que ceux qui, demain, prétendent diriger ce pays, soient conscients des préoccupations majeures des populations. Le caractère singulier de cette initiative c'est que, lorsqu'un enfant apprécie une situation devant des adultes, on comprend mieux et on prend mieux compte les messages. Concernant les classes en paillotes que déplorent les enfants dans leurs doléances, le président du Conseil Consultatif National a dit que cette situation est vécue même dans des grandes villes comme Niamey, la capitale. Cependant a-t-il indiqué en substance, la prise en charge des infrastructures scolaires constitue une de leurs préoccupations majeures, car le droit à l'éducation doit être une réalité dans notre pays. Il a poursuivi en précisant qu'il en est de même pour le droit à la santé et le droit à l'épanouissement de la jeunesse.

Concernant la démocratie, M. Marou Amadou a préconisé qu'il soit enseigné dans les écoles



M. Marou Amadou entouré des messagers des enfants

des modules y relatifs afin que les enfants puissent appréhender les valeurs fondamentales d'une démocratie forte et stable. Cela, a-t-il précisé, ne peut aboutir que si les Ministères chargés de la Population et de l'Education instituent l'instruction civique et morale dans les programmes scolaires, comme avant. En conclusion, le président du Conseil Consultatif National a affirmé qu'il est important de prendre en compte les messages des enfants, et que même s'ils

n'ont pas l'âge de voter, ils seront les grands de demain, donc l'avenir du pays.

Après les discours, la cérémonie s'est poursuivie par des échanges fructueux au cours duquel des nombreuses questions ont posées par les enfants au président du CCN qui leur a donné des réponses pertinentes.

Laouali Souleymane

## Droits de l'homme au Niger

### L'ONDHLF renforce la capacité de ses membres en matière d'enquête sur la violation des droits humains

Comprendre les procédures d'enquête et d'investigation sur les violations des droits de l'Homme, maîtriser les techniques d'audition des victimes d'abus ou de violations des droits, tels sont entre autres les sujets sur lesquels seront éduqués les membres de l'Observatoire National des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales au cours d'un atelier de renforcement des capacités de deux jours qu'organise, depuis hier à Kollo, cette institution. L'ouverture de travaux de la session de formation élargie au personnel de l'Observatoire a été présidée par le président de ladite institution, M. Abdou Dan Gallou Samaïla, en présence des responsables de la commune hôte de Kollo. La mission noble de promotion et protection des droits et libertés fondamentales qui incombe aux observateurs nationaux exige d'eux, en effet, une connaissance des règles de procédures et des techniques d'enquêtes et d'investigations en cas de violation des droits de l'Homme. En ouvrant les travaux de l'atelier, le Président Abdou Dan Gallou a mis en exergue l'attachement inébranlable du CSRD et du gouvernement aux droits humains et leur volonté et leur détermination à les promouvoir, à les sauvegarder et à les consolider davantage, conformément à la déclaration du 18 février 2010. Il a rappelé que l'ONDHLF, qui est une institution de transition voulue et promue par le Chef de l'Etat, bénéficie d'une attention particulière de sa part et du soutien du gouvernement dans l'accomplissement de sa mission. Le président de l'Observatoire a également souligné que notre pays dispose d'un environnement favorable à la jouissance des droits et libertés fondamentales digne d'un Etat de droit bien que "nulle part au monde, il n'y a de paradis des droits de l'Homme", a-t-il reconnu en paraphrasant M. Sergio Vierra De Mello, ancien haut commissaire de l'ONU. Pour lui, cette vérité rationnelle démontre que les violations de droits sont quotidiennes, voire inhérentes à la vie et donne tout son sens à une vigilance permanente et constante pour la mise en œuvre des droits de l'Homme et leur protection. L'ONDHLF, a dit son président, enregistre un nombre croissant de plaintes sur les violations des droits de l'Homme. Eu égard à l'importance de ce ferment pour la sauvegarde de la paix, de la sécurité et du développement, l'Observatoire a estimé nécessaire, selon M. Abdou Dan Gallou, d'outiller ses membres et cadres à travers une formation efficiente sur les valeurs et les idéaux de droits de l'Homme. Les techniques d'enquêtes et d'investi-

gations qui sont retenues comme thème central de l'atelier sont des éléments indispensables à l'exercice de la fonction d'observateur national de droits de l'Homme. Le président de l'Observatoire a indiqué que les différentes conférences données au cours de cette session de formation répondent aux impératifs d'assurer une formation complète et de qualité aux participants qui vont acquérir de nouvelles expériences et élargir le cercle de leurs connaissances pour mener à bien leur mission. Après deux jours d'échanges ponctués de conférences sur les différents aspects du thème central de la session de formation, les participants ont



Une vue des participants à l'ouverture

formulé et adopté plusieurs recommandations susceptibles d'améliorer la qualité des travaux des observateurs nationaux. C'est ainsi qu'il est recommandé une meilleure collaboration, le renforcement des capacités et de mener des sensibilisations à l'endroit du grand public sur le témoignage, afin de montrer son importance dans la manifestation de la vérité. Ayant constaté les dif-

formulé et adopté plusieurs recommandations susceptibles d'améliorer la qualité des travaux des observateurs nationaux. C'est ainsi qu'il est recommandé une meilleure collaboration, le renforcement des capacités et de mener des sensibilisations à l'endroit du grand public sur le témoignage, afin de montrer son importance dans la manifestation de la vérité. Ayant constaté les dif-

ficultés d'administration des preuves dans la procédure judiciaire et le manque de moyens, l'atelier a recommandé la création d'un laboratoire de police et de mettre des moyens humains et matériels conséquents à la disposition de la magistrature et de la police au regard du non respect de la procédure de garde-à-vue dû au manque de moyens modernes des NTIC. L'atelier a également recommandé la formation des agents de la police aux NTIC pour renforcer leurs capacités dans l'exercice de leurs fonctions. En procédant à la clôture des travaux de l'atelier, le rapporteur général de l'ONDHLF, Dr Amina Balla Kalto, a salué le dévouement et l'esprit de dépassement des participants et des conférenciers qui sont le gage d'une réussite dans les activités futures de l'Observatoire. Elle a souligné que pour mieux traiter avec efficacité et diligence les dossiers sur les violations des droits de l'Homme, les observateurs ont plus que jamais besoin de ces connaissances supplémentaires acquises au cours de l'atelier en s'appuyant sur la méthode d'enquête judiciaire reposant sur l'audition. Au regard des débats fructueux et de la qualité des exposés réalisés, le rapporteur général de l'ONDHLF s'est dit convaincu que les observateurs accompliront désormais leurs missions avec aisance.

Zabeirou Moussa

## Poursuite des visites du ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

### Etape, hier, au Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Dosso et de Tillabéry (PASA II)

Après le Programme d'Actions communautaires, le PRODEX, le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, M. Malick Sadelher, s'est rendu hier dans les locaux du Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Dosso et de Tillabéry PASA II, dans le cadre de la série de visites qu'il a initiée au niveau des services relevant de la tutelle de son département ministériel. Le PASA, financé à 89,33% sur un prêt de la BADEA et à 10,77% par l'Etat, a rouvert ses portes et commencé ses activités en juillet 2010 dans le cadre de la deuxième phase. Le projet mènera des activités dans la réalisation des ouvrages hydrauliques, la mise en valeur des périmètres agricoles, la construction de magasins, la dotation en moulins à grains et batteuses dans certaines localités de deux principales régions de son intervention avec une extension dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder. L'objectif étant de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la sécurité alimentaire grâce aux différentes actions dans les différents sites identifiés. Accompagné de certains de ses colla-

borateurs, le ministre a été accueilli par le coordonnateur du PASA II avant de présider une réunion de travail avec l'ensemble du personnel. La rencontre a pour but de permettre au ministre de faire un état des lieux des réalisations du projet. Après avoir situé l'objet de sa visite, le ministre, attentif, a suivi un exposé détaillé du coordonnateur, M. Abdou Amadou, sur l'état d'exécution de différentes actions et réalisations du projet depuis son démarrage. Le coordonnateur a relevé quelques difficultés liées à l'insuffisance des moyens de fonctionnement supportés essentiellement par le fonds de contrepartie. A l'issue de l'exposé, M. Malick Sadelher a demandé aux responsables du projet de lui fournir d'amples informations sur certains aspects des plans d'actions. Des questions liées à la passation des marchés, aux actions sur les terrains, en passant par le partenariat, les questions administratives, la communication, rien n'a été omis par le ministre de l'Agriculture. En homme de terrain averti, le ministre a pour sa part relevé certaines insuffisances que les responsables doivent corriger

afin de mener à bien leurs activités. Il a surtout insisté sur le respect du temps et a demandé au coordonnateur de tout mettre en œuvre pour aller vite afin d'éviter les retards qui ont des surcoûts préjudiciables au contribuable. Le ministre leur a rappelé qu'ils ont une responsabilité vis-à-vis de l'Etat et du peuple qui leur ont fait confiance, et leur a demandé de faire en sorte que la primauté soit donnée aux acteurs nationaux dans le cadre des différents marchés qui seront attribués afin d'en faire bénéficier l'économie nationale. Dans l'organisation du travail, le ministre Malick Sadelher a instruit les responsables du projet de tenir la réunion du comité de pilotage avant la fin de l'année, d'élaborer des fiches de tâches individuelles et un plan d'actions annuel, et aussi d'accélérer certaines procédures, comme celle relative au recrutement du consultant, pour éviter le retard et entrer très rapidement dans la phase opérationnelle sur le terrain.

Zabeirou Moussa

## Commune de Dosso

## Paradoxe d'une ville carrefour

Par Assane Soumana et Mahamane Amadou

## Morosité ambiante

Le visiteur qui débarque dans la ville de Dosso est tout de suite saisi par un constat aussi frappant que troublant : la cité des Djermakoye a pris un sérieux coup de vieux. En effet, c'est une pesante atmosphère de morosité qui plane sur cette ville carrefour. Sachant que seulement 139 km séparent Dosso de Niamey, ce climat de spleen ambiant trahit tous les privilèges que la relative proximité de la ville avec la capitale pouvait lui conférer. Sa situation de ville carrefour n'est hélas d'aucun secours et aujourd'hui, la cité des Djermakoye, c'est le cas de le dire, se présente aux yeux des visiteurs ayant idée de ce qu'elle était il y a de cela 20 ans, sous un état de délabrement avancé. Une réalité qui saute aux yeux, pour peu qu'on prête un brin d'attention à l'état des infrastructures routières (ou ce qu'il en reste) et des dispositifs tenant lieu d'ouvrages d'assainissement et d'éclairage public. La déconfiture est surtout criarde au niveau des routes. Mis en place depuis 1979, en plein boom de l'uranium, et grâce à la politique du festival national de la jeunesse qui était une occasion pour doter les villes d'accueil d'infrastructures modernes, les tronçons routiers de la Communauté urbaine de Dosso sont actuellement tout en ruine. A part la Nationale numéro 1 qui traverse la ville, tous les autres voies goudronnées ne sont plus que des bandes lézardées truffées de nids... d'autruche ! On imagine aisément le sort des automo-

bilistes et surtout des conducteurs de taxis motos qui pullulent dans la ville, obligés de s'adonner à de véritables exercices d'équilibristes. Pour les motocyclistes, le risque de chute guette partout et à tout instant. Ainsi, la vigilance reste la seule règle de bonne conduite pour éviter de se casser la figure ou d'abîmer la mécanique et la structure des autos et engins. Quant à l'éclairage public, il n'existe que par l'ombre des poteaux de support des lampadaires qui jalonnent quelques voies principales. Les lumières qui se sont éteintes depuis belle lurette, ne sont plus qu'un souvenir lointain pour les dossolais. Exit les faisceaux tamisés des lampadaires qui éclairaient les axes principaux, à la grande fierté des habitants de la ville. La désolation est telle que même les eaux de la légendaire mare de Sofakolaye qui, aux belles époques, reflétaient merveilleusement les fluorescences des lampadaires, ont complètement abandonné le lit de la marre sis à quelques encablures du Boulevard de la République, à la devanture du gouvernorat. En fait, même les bâtiments administratifs ne sont pas épargnés par le phénomène de délabrement qui semble avoir élu domicile dans la cité des Djermakoye. Un état de fait qui s'explique par le fait que, depuis plusieurs décennies, rares sont les investissements qui ont été faits au profit de cette agglomération. La raison est toute simple : à part le championnat national de lutte traditionnelle, dont



L'entrée à Dosso est parlante

elle a abrité la 29<sup>ème</sup> édition en 2008, la ville de Dosso n'a pas abrité de manifestations culturelles ou sportives pouvant donner lieu à des investissements majeurs en termes de réalisation ou même de réfection des infrastructures routières. Pour ça, tout l'espoir des dossolais repose sur la fête tournante du 18 décembre qui a permis aux autres villes du Niger de se doter d'infrastructures modernes flambant neuves. La conséquence de toute absence d'investissements se ressent sur la vie quotidienne des âmes qui vivent dans la ville. Ainsi, il se dégage un ralentissement de la vie sur presque tous les plans. Sur le plan économique les activités commerciales restent au point mort, tandis que sur le volet culture et loisirs, c'est le calme plat. En

effet, Dosso by night n'est qu'un rideau de tristesse. La ville, dont les principales voies sont enveloppées par l'obscurité, n'inspire pas confiance aux noctambules. Les rares points d'animation restent les bistrotts transformés en cercles de cause-rie pour les fonctionnaires en mal de divertissement. Et même là !... En dépit de tout, l'espoir reste de rigueur dans le cœur des dossolais, confiants en l'avenir de la cité carrefour. Une confiance qui tire sa source de grands projets qui se dessinent à travers, entre autres, les tracés des principaux axes routiers à réfectionner, le projet de construction du port sec et surtout, le raccordement de la ville au chemin de fer sur le tronçon Cotonou-Parakou-Dosso.

## En attendant le port sec et le chemin de fer

Malgré sa position stratégique, avec notamment la proximité de la capitale, et étant un carrefour de grands axes routiers, le commerce dans la région de Dosso est plongé dans une profonde léthargie. Cette situation du commerce dans la région de Dosso est caractérisée par la prédominance du secteur informel dans un cadre traditionnel avec comme stratégie dominante l'individualisme et la spéculation. Les activités d'import-export et de réexportation sont concentrées dans la ville de Gaya qui devient incontestablement le poumon économique de la région. Les populations de Dosso ne diront pas le contraire dans la mesure où, pour s'approprier en produits de première nécessité, il faut franchir la frontière, le Bénin notamment, ou emprunter la route de Niamey. Les gros porteurs passent, à longueur de journée, chargés de marchandises sans daigner accorder la moindre attention à cette ville carrefour. Pourtant, le secteur de service est en évolution avec l'installation progressive des représentations de certaines sociétés de téléphonie cellulaire, des sociétés de transports voyageurs, des stations-service et de pharmacies sans que la ville en profite réellement. A cela s'ajoute un tissu industriel inexistant dans la région. A la Direction régionale du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des jeunes entrepreneurs, l'on note un potentiel agro-sylvo-pastorale mal exploité ou sous-exploité. A titre d'exemple, le directeur régional a indiqué que la région de Dosso a produit en 2008, quelque 4.900 tonnes de riz,



Le commerce et le transport seront bientôt développés

329.100 tonnes de niébé, 43.700 tonnes d'arachide. Dans le domaine de l'élevage, il a été recensé en 2008 un cheptel de 838.000 têtes de bovins, 731.900 têtes de caprins, 132.000 têtes d'asins. En ce qui concerne les abattages contrôlés, il a été enregistré en 2008 quelque 10.000 têtes de bovins, 12.000 têtes d'ovins et 80.000 têtes de caprins. Pour les cuirs et peaux, la région a recensé en 2008 17.293 peaux de bovins, 35.529 peaux d'ovins et 107.680 peaux de caprins. Certes, a reconnu le directeur régional du commerce de Dosso, M. Karimou Issaka, Dosso représente la porte d'entrée de plus de la moitié des importations du pays. Cela se justifie au niveau des cordons douaniers qui ont enregistré 106.575 tonnes d'entrée

de marchandises, ce qui place la région de Dosso, en matière d'importation, au 3<sup>ème</sup> rang après Niamey et Agadez. Comme atouts, la région de Dosso dispose d'une population jeune dont le dynamisme se ressent au niveau des groupements féminins. Tous ces atouts n'ont pas empêché à la région d'être confrontée à des problèmes dus à une absence d'investissements locaux et au désintéressement des commerçants ressortissants de la région installés à l'extérieur; le non respect de leurs obligations par les commerçants constitue un autre goulot d'étranglement, et à ce niveau un changement de mentalité s'impose. Car avec la construction du Port sec et le prolongement du chemin de fer, le secteur du commerce dans la région de Dosso

est promu à un avenir certain, surtout que l'économie de cette région est basée sur le secteur agro-sylvo-pastorale appuyé dans ce cadre par le soutien des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre des stratégies de développement rural pour appuyer la lutte contre l'insécurité alimentaire, l'exportation et la transformation des produits, la reprise du corridor Gaya-Dosso. L'intervention des projets n'est pas à négliger. En somme, a indiqué le directeur régional du Commerce de Dosso, les populations doivent se réveiller en construisant des hôtels, des magasins, des restaurants etc., afin de profiter des retombées du Port sec. M. Karimou Issaka a, au passage, évoqué le soutien de son Ministère avec l'organisation d'un forum sur l'entrepreneuriat des jeunes et un forum sur les hommes d'affaires nigériens de l'extérieur. Ce sera donc une occasion pour les hommes d'affaires de Dosso, très nombreux à l'extérieur, pour faire de leur région une zone où les investissements étrangers seront valorisés. Le directeur régional du commerce de Dosso a invité les commerçants à songer à la transformation des produits, au lieu de vendre la matière première brute, et d'orienter leurs activités aller vers le commerce formel pour être crédibles vis-à-vis des fournisseurs. A l'endroit de l'Etat, M. Karimou Issaka a préconisé des interventions concrètes aux plans culturel et institutionnel, et de promouvoir des activités qui concourent à la promotion du secteur agro-pastoral tout en facilitant le système de crédit.

# en délabrement avancé

## Souffle de vitalité dans le domaine des sports

Dozzo est une région qui a de fortes potentialités au niveau de la pratique sportive avec des jeunes dans les catégories cadets et juniors qui n'attendent qu'à être sollicités pour donner leur trop plein d'énergie. Cela se remarque dans certaines disciplines telles que l'athlétisme, les arts martiaux, le basket-ball, le volley-ball, sur les 15 disciplines sportives pratiquées dans la région. Ce n'est donc pas une surprise que l'ossature de l'équipe nationale, pour certaines disciplines sportives, soit constituée, en grande partie, de jeunes originaires de Dozzo. Au cours de nombreuses rencontres, tant sur le plan national qu'international, les sportifs de Dozzo ont toujours fait une bonne moisson en médailles et coupes. Le TGV de Dogondoutchi en volley-ball a connu une renommée, à telle enseigne qu'on enregistre chaque année la participation des volleyeurs du Niger et de certains pays amis. Sur le plan des infrastructures, le chef-lieu de la région possède un stade omnisport, une arène de jeux traditionnels, un stade communal surnommé "Terrain rouge". Dans les différents départements, l'on trouve des aires de jeux non clôturés servant de stades. Au niveau des établissements scolaires aussi, il y a des infrastructures sportives qui, malheureusement, sont obsolètes par manque d'entretien et de matériels didactiques. Aujourd'hui, force est de reconnaître que toutes les disciplines sportives dans la région sont à la recherche d'appui pour véritablement s'épanouir. Ce qui manque, a reconnu le directeur régional de la Jeunesse et des Sports de Dozzo, M. Altiné Yattara, c'est des sponsors et des bonnes volontés



Le sport mobilise les jeunes dossolais

pour appuyer la jeunesse. L'on a encore en mémoire la coopération belge qui a fait les beaux jours de l'Entente Football Club, ou encore le Hollandais Jérôme qui a fait de l'athlétisme à Dozzo ce qu'il est aujourd'hui. Depuis leur départ, la suite n'a pas été facile à gérer. Actuellement la région est entrain de prospecter d'autres voies pour insuffler une nouvelle dynamique dans la pratique du sport. Mais le principal problème, a souligné le directeur régional de la Jeunesse et des Sports de Dozzo, c'est que les personnes susceptibles d'apporter des contributions à la pratique du sport résident toutes à Niamey. Avec la décentralisation, ces personnes ne voient malheureusement pas

l'apport de la pratique sportive et n'arrivent pas à voir l'éclat des résultats sportifs sur leur propre entreprise et sur le rayonnement des jeunes dans leurs propres localités. Ayant constaté cet état de fait, le gouverneur de Dozzo a personnellement décidé de prendre en charge la recherche de sponsors. Au niveau du ministère, toutes les dispositions sont entrain d'être prises pour permettre à la jeunesse de s'épanouir. C'est ainsi que dans la lettre de mission transmise par le Premier ministre au Ministère de la Jeunesse et des Sports, il est prévu une reprise des infrastructures. Dans ce cadre, une mission d'inspection visitera la région de Dozzo pour voir l'état de la direction, des

DR

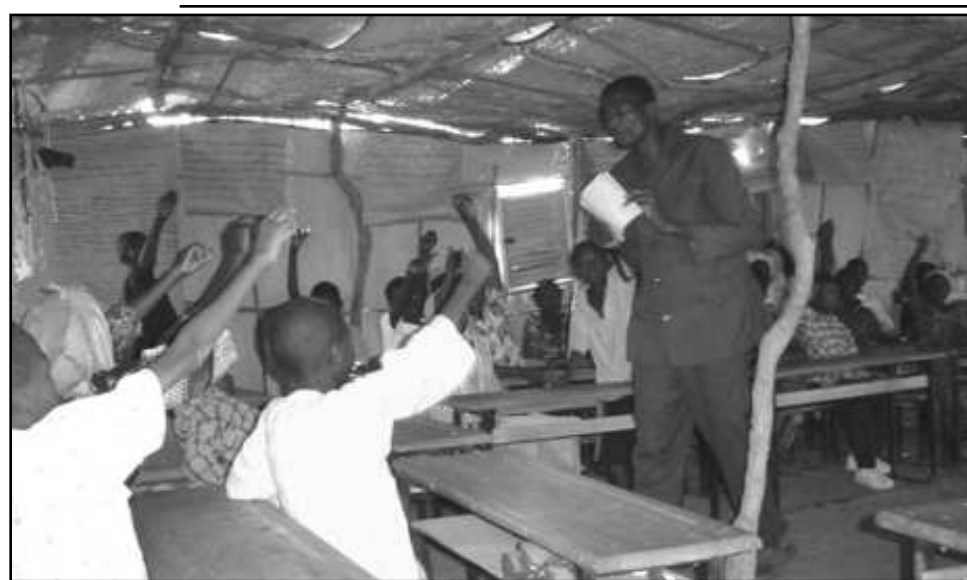
infrastructures, du matériel, de l'équipement et des ressources humaines car le ministère a l'intention de remettre les infrastructures en valeur. Toujours dans le cadre du programme d'actions, figure la réorganisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports en vue de prendre en charge le développement de la pratique sportive sur le plan national. Cela permettra ainsi de détecter, à la base, des jeunes talents qui seront encadrés pour donner des résultats probants. Parlant de la jeunesse, le directeur régional de la Jeunesse de Dozzo, M. Altiné Yattara, a indiqué qu'elle est confrontée à d'innombrables problèmes liés au chômage, à l'oisiveté, à la consommation de stupéfiants, etc. Tout cela a trait à l'inexistence d'une politique nationale au développement de la jeunesse. Heureusement, le ministère s'est penché sur la question en élaborant cette politique de la jeunesse. Des plans ont été élaborés pour sa mise en œuvre et seront validés incessamment. Ainsi notre pays sera doté d'une politique nationale pour l'épanouissement de la jeunesse.

Le jeune sera donc encadré de manière à ce qu'il sache ce qui est bon pour lui, tout ce que son pays peut lui proposer et ce qu'il peut donner de lui-même pour apporter sa pierre à la construction nationale. C'est dans cet esprit qu'un atelier a récemment regroupé à Dozzo les régions de Tillabéry, Niamey et Dozzo. Les cinq départements de Dozzo ont saisi l'occasion pour présenter leur plan d'actions élaboré à partir des besoins des jeunes au plan local. "La région de Dozzo regorge de jeunes; ils doivent s'organiser en association pour entreprendre des actions concrètes de développement, au lieu de chercher des financements individuels", a dit en substance M. Altiné Yattara. Les associations de jeunesse qui existent doivent, pour ce faire, adhérer au cadre de concertation des associations et organisations de jeunesse de la région. Ainsi, avec la collaboration des partenaires au développement, a précisé le directeur régional de la Jeunesse et des Sports, beaucoup de problèmes trouveront des débuts de solution.

## Efforts d'amélioration de la qualité de l'éducation dans la région

La région a pris toutes les dispositions cette année pour que les cours se déroulent normalement. En effet, avant même la rentrée des classes qui a lieu le 04 octobre dernier, le conseil régional de l'Education s'est réuni pour faire le bilan de l'année académique 2009-2010 et des projections pour la rentrée 2010-2011, et aussi évoquer tous les problèmes qui entravent la bonne marche de l'école au niveau de la région de Dozzo afin d'en chercher les pistes de pour les résoudre. C'est au titre de la résolution de ces problèmes que le Ministère de l'Education Nationale a autorisé le recrutement de 200 enseignants contractuels pour pourvoir à tous les postes vacants au niveau de la région de Dozzo. Ils sont donc aujourd'hui 8197 enseignants, hommes et femmes, réparties dans toutes les inspections de la région. Pour accompagner cette rentrée, les responsables de la direction régionale se sont rendus dans toutes les inspections pour constater de visu la situation sur le terrain. En matière de fournitures a fait savoir le directeur régional adjoint de l'Education nationale, M. Souleymane Amadou, une importante quantité a été acheminée à Dozzo, ce qui a permis un bon démarrage. Par rapport à l'effectif des élèves, l'année scolaire s'est achevée avec 239.306 élèves dont 99.558 filles avec un taux de réussite de 56,08% dans les classes traditionnelles. Au niveau du franco arabe, le taux de réussite a été de 67,4%. Malgré tout, dans certaines zones, le problème de fréquentation scolaire

se pose avec acuité. En effet, en ce début d'année scolaire qui coïncide avec les travaux champêtres, les parents ne libèrent pas les élèves pour rejoindre l'école. Face à la situation, les comités de gestion des établissements scolaires sont à pied d'œuvre pour résoudre ce problème. L'autre handicap est lié à l'exode à cause de l'insécurité alimentaire enregistré l'année dernière; beaucoup de parents sont partis avec leurs enfants vers d'autres contrées, à la recherche de lendemains meilleurs. Le directeur régional adjoint de l'Education Nationale a affirmé que la JICA, partenaire privilégié de l'Education dans la région, a instauré un système de suivi de la fréquentation scolaire et a organisé à Dozzo un forum régional sur l'Education afin de réduire la fréquence des absences. Comme infrastructures scolaires l'on dénombre 6.553 classes dont 3.499 en dur semi dur et préfabriquées et 3.054 en paillotes, soit 47% de paillotes pour toute la région de Dozzo. Aussi, M. Souleymane Amadou lance un appel au Ministère de l'Education, et à tous les partenaires, pour faire en sorte que ces classes en paillotes soient remplacées par des classes en matériaux définitifs afin de permettre aux enfants de travailler dans de bonnes conditions et d'améliorer ainsi la qualité de l'Education. La scolarisation de la jeune fille figure aussi parmi les préoccupations des autorités et des responsables de l'Education de la région. C'est surtout dans les départements de Loga, Gaya et du Boboye que la situation est



La participation au cours rassurent maîtres et parents d'élèves

préoccupante. Aussi, avec l'appui des partenaires, des activités génératrices de revenus ont été initiées dans ces zones, avec comme objectifs de libérer les filles et favoriser leur inscription à l'école. La direction régionale de l'Education Nationale de Dozzo entretient des bonnes relations avec ses partenaires en ce sens qu'ils appuient beaucoup le système éducatif tant dans la qualité que dans l'accès, avec notamment la construction de classes, l'achat des fournitures scolaires, des manuels. Au nombre de ces partenaires il faut citer le PRADEB, JICA, les COGES, Plan - Niger, etc. Les syndicats de l'éducation apportent aussi leur précieuse contribution dans l'éducation des enfants en sensibilisant leurs militants à respecter la hiérarchie et leurs devoirs. Dans le domaine des projections, des engagements ont été pris par

les partenaires au cours du Forum qui s'est déroulé à Dozzo. Les participants à ce forum ont ainsi demandé à tous les acteurs de l'école d'orienter leurs actions vers l'amélioration de la qualité de l'éducation dans la région. Pour les perspectives d'avenir, le directeur régional adjoint de l'Education Nationale de Dozzo, M. Souleymane Amadou, a indiqué que la recherche de la parité entre les filles et les garçons figure en bonne place dans leurs préoccupations majeures. Il a profité de l'opportunité pour remercier l'ensemble des partenaires de l'école pour leur appui constant, et les a encouragés à poursuivre les efforts afin d'avoir une éducation de qualité dans la région.

DR



## Fête de Tabaski

### La Succursale CPSCC au Niger offre une grande fête à ses employés locaux

Le 15 novembre 2010 l'après-midi l'heure locale, la succursale CPSCC au Niger a fêté la Tabaski pour les employés locaux. Nous avons résumé les fruits obtenus du travail sur un peu plus d'un an passé et nous avons récompensé les employés qui ont fait du travail remarquable, aussi selon la loi locale, la société leur a donné le congé en leur distribuant les matériaux de sympathie, cela a gagné de bonne appréciation par les amis nigériens.

La Succursale CPSCC au Niger est entré sur le chantier nigérien depuis un peu plus d'un an, le déroulement du projet de construction de la raffinerie s'est bien passé, cela est indispensable avec le soutien du gouvernement nigérien, et celui de différentes couches sociales locales, ce résultat est aussi inséparable avec la collaboration intime et le travail laborieux des employés locaux. Au moment de la fête de Tabaski, la Succursale CPSCC du Niger va succéder au passé et frayer le chemin à l'avenir, la société renforce l'amitié profond attachée entre les deux pays. Elle a fait le résumé sur les réussites des employés locaux pour ce projet, mais aussi on a récompensé les employés remarquables dans leur travail, en vue de leur remercier pour les apports et le support de leur famille, en même temps nous les encourageons à continuer de faire les efforts pour finir parfaitement ce projet.

A la fin, la société a distribué des vivres aux employés locaux comme bon souhait en donnant notre vœu à leur famille, et nous souhaitons que l'amitié entre la Chine et le Niger pourra durer pour de long terme.



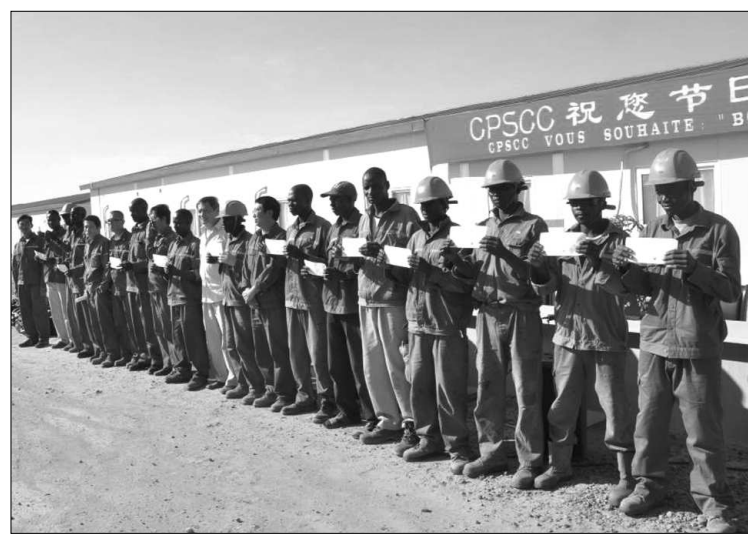
Les employés de la CPSCC fêtant dans la ferveur autour du vice-directeur général...



... ainsi que des témoignages de satisfaction attribués...



... ont chacun reçu leur cadeau de fête...



... aux employés qui se sont distingués par leur abnégation au travail.

## COMMUNIQUE DE VENTE

La Société Nationale des Transports Nigériens (SNTN) sous la supervision de l'Etude de Maître CISSE AMADOU, Huissier de Justice Commissaire Priseur, Près du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, BP : 10732 Niamey, procédera à une vente aux enchères publiques **le Samedi 27 novembre 2010 à partir de 9 heures** des matériels et engins reformés ci-après :

### Camions Porteurs

- Berliet B 231 : B 6439 RN8
- Berliet B 201 : B 6966 RN8
- Berliet B 2791 Vidangeur : 8 E 8491
- Berliet 6 x 4 B 852Citerne : B 5825 RN8
- Berliet B 18104 : B 6341 RN8
- Berliet B 08110 : B 5714 RN8
- Mercedes M 9871 : D 3734 RN8

### Tracteurs Routiers et véhicules légers

- Berliet B 08105 TBH 280 : B 6097 RN8
- Berliet B 08106 : B5719 RN8
- Berliet TBH280 : 8B5724 RN
- Berliet B 08111 TBH 280 : 8B5724 RN8
- Berliet B3201 TLM : B8273 RN8
- Mercedes M1813 1924: B6146 RN8
- Renault R1507 CLM320 : D 95728 RN8
- Berliet B08101 TBH 280 : D 5720 RN8
- Berliet B08102 TBH 280 : D 5716 RN8
- Berliet B08108 TBH 280 : D 5719 RN8
- Berliet B3018 TLM 280 : D 5152 RN8

- Berliet B1969 TLM 12 : D 6141 RN8
- Berliet B1961 TLM 12 : D 5523 RN8
- Berliet B1921 TLM 12 : D 8013 RN8 :
- Berliet B3206 TLM 280 : D 4255 RN8
- Berliet B3211 TLM 280 : D 5722 RN8
- Berliet X 00401 TBH 280 : 8 B4685 RN
- Berliet B1006 TLM 12: B 5400 RN8
- Berliet B1007 TLM 12 : B 6081 RN8
- Berliet B1886 TLM 12 : B6138RN8
- Berliet B1928 TLM 12 : D8015RN8
- Berliet B1929 TLM 12 : B 9545 RN8
- Berliet B1932 TLM 12 : E 3694 RN8
- Berliet B1947 TLM 12 : D 8145 RN8
- Berliet B 1962 TLM 12 : E 44 79 RN8
- Berliet B 1985 TLM 12 : D5389 RN8
- Berliet B 924 TBH 260 : B 5731 RN8
- Mercedes M 8205, 2636 : B 5702
- Fiat Borsani Mini Bus : F 8525 RN8
- Renault R 1502 CLM 320 : D9523 RN8
- Renault R 1512 CLM 320 : D 9533 RN8
- Renault R 1519 CLM 320 : D 9523 RN8
- Renault R 1520 CLM 320 : D 9541 RN8
- Renault R 1525 CLM 320 : D 9546 RN8
- Berliet B 1003 TLM 12 : B 6079 RN 8
- Berliet X 6851 GLR 190/CAR : B 7082 RN8
- Ensemble d'organes divers
- Peugeot V4962504 PU : 8 E 4515RN
- Peugeot V 4921 504 PU : 02399 RN8
- Mitsubishi V 9003, L 200 DC : 8 D 8119 RN
- Toyota LC PU V 9992 : 8 E 4728 RN
- Toyota LC PU V 9971 : 0756 TT RN8
- Toyota LC PU V9991

### Bennes et Plateaux

- Benne 857710 : E 9922 RN8
- Benne 857705 : 9921 RN 8
- Caisse de benne 857909 : D5476 RN 8
- Caisse de benne 857911 : B6173RN8
- Caisse de benne 857824 E9924 RN 8
- Benne 85615 : B6969 RN8
- Benne 857903 : D 5475 RN8
- Benne 857811 : D 5477 RN8
- Benne 857816 : B 8659 RN8
- Plateau de benne 717601 : D 5481 RN8
- Plateau de benne 717602:0 5482 RN8
- Plateau de benne 717604: 05483 RN8
- Plateau de benne 717605 : D 5471 RN8
- Plateau de benne 717606 : D5472 RN8
- Châssis de benne 857823 :1187 NY2
- Multiservice 657814 plateaux : B 7815 RN8

L'ensemble des véhicules ci-dessus énumérés est visible dans l'enceinte du garage de la Société Nationale des Transports Nigériens (SNTN) sise à la zone Industrielle dès publication du présent communiqué.

### Les conditions de la vente sont les suivantes :

- Paiement au comptant
- Enlèvement Immédiat et sans garantie
- Frais en sus 12%

**Santé publique**

**Signature, hier, d'un protocole d'accord entre le Syndicat National des Agents de Santé Communautaire et son ministère de tutelle**

Le Ministère de la Santé Publique et le Syndicat National des Agents de Santé Communautaire (SYNASCOM) ont procédé, hier matin, dans la salle de réunion dudit ministère, à la signature d'un protocole d'accord. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général adjoint du Ministère de la Santé Publique, M. Hassane Namaka, du secrétaire général du SYNASCOM, Issaka Hassane, et de plusieurs invités.

En prenant la parole à cette occasion, le Secrétaire général du SYNASCOM, M. Issaka Hassane, a précisé que les négociations, placées sous la présidence du Secrétaire général adjoint du Ministère de la Santé, ont porté sur sept points. Il s'agit notamment de l'élaboration et l'adoption d'un statut particulier en faveur des agents de santé communautaire. A ce niveau, le Ministère de la Santé Publique a rappelé au SYNASCOM que les agents de santé communautaire sont régis par le Code du Travail et la Convention Collective Interprofessionnelle (CCI). L'administration dudit ministère s'engage à faire respecter les dispositions contenues dans ces deux textes. Le SYNASCOM accepte cette proposition mais souhaite qu'un statut soit définitivement adopté en sa faveur, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le SYNASCOM souhaite que la mise en application du décret 2006-059/PRN/MFP/T du 8 mars 2006 fasse l'objet d'une autre négociation. En effet, le Ministère s'engage à instruire les directions régionales de la Santé Publique pour immatriculer les Agents de Santé Communautaire (ASC) à la CNSS afin que l'Etat procède au versement de la cotisation patronale. En ce qui concerne l'octroi d'indemnités de risque et de sujétion en faveur des agents de santé communautaire, le Ministère en charge s'engage à intercéder auprès du Ministère de l'Economie et des Finances et de celui de la Fonction Publique et du Travail pour accélérer le processus d'octroi de ces indemnités. S'agissant de la mise en formation des agents de santé communautaire, le Ministère s'engage à instruire les responsables des districts sanitaires et les DRSP pour la participation des ASC aux sessions de formation continue en lien avec leur parquet minimum d'activités. En outre, le ministère s'engage à écrire aux districts sanitaires pour l'octroi des congés administratifs ou de maternité aux ASC conformément



Lors de la signature du protocole d'accord

ment aux textes en vigueur. Enfin, le ministère accepte le principe de rapprocher les membres des bureaux tout en restant dans le district sanitaire où ils exercent

après une entente avec leur administration. Le Secrétaire général du BEN/SYNASCOM a fait part des entraves et difficultés (départ en congé, permission d'absence, licenciement abusif, non paiement des arriérés des pécuels) que rencontrent certains ASC dans l'exercice de leurs tâches, particulièrement dans les districts sanitaires de Ouallam, Kollo, Boboye et Téra. Au regard de tout ce qui précède, le BEN/SYNASCOM a décidé de lever son mot d'ordre de grève prévu les 24, 25, et 26 novembre 2010 et invite par conséquent ses militantes et militants à regagner leurs postes. Intervenant à son tour, le Secrétaire général adjoint du Ministère de la Santé Publique, M. Hassane Namaka, a remercié le SYNASCOM d'avoir placé l'intérêt des malades et de la population au-dessus des intérêts personnels.

Daouda Hassane

**Poursuite des manifestations de la 2<sup>ème</sup> édition de la fête de la Science au Centre de Santé de la Reproduction à Niamey**

**Les questions démographiques en débat**

Les activités entrant dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition de la fête de la Science - organisée par le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique et l'Ambassade de France au Niger - se poursuivent activement à Niamey. Hier, le Centre de Santé de la Reproduction a servi de cadre à des expositions et des conférences-débats sur des sujets d'actualité comme les questions relatives aux femmes et aux enfants, ainsi que la démographie au Niger. C'était en présence des organisateurs, de l'ambassadeur de France au Niger, SEM Alain Holeville, et de plusieurs invités. La première conférence présentée porte sur la situation démographique du Niger et avait pour thème : "Comment le Niger peut-il bénéficier du dividende démographique?" Elle était animée par Anna Lipchitz, chargée de secteur à l'Agence Française de Développement. Il faut signaler que la démographie du Niger est caractérisée par une croissance de la population qui s'est récemment accélérée, passant à 2,9 % par an. La fécondité y atteint

un des niveaux les plus élevés au monde avec 7,46 enfants par femme. Sans l'effet de l'émigration, la population du Niger pourrait passer à 50 millions d'habitants en 2050, contre 12,5 millions en 2006 et 2 millions en 1950. Selon la conférencière, la croissance démographique au Niger a un impact sur l'économie nigérienne. "Au Niger, nous avons une Stratégie de Développement Accélérée et de Réduction de la Pauvreté qui postule le pays à être d'ici 2050 un pays émergent", a déclaré la conférencière. Selon elle, il faut diminuer ce taux élevé de la fécondité de la population qui risque d'annuler tous les efforts que le gouvernement fait pour réduire la pauvreté. Pour Anna Lipchitz, la question de savoir "comment réduire la fécondité ?" est très complexe. Elle doit relier les différentes disciplines scientifiques et le besoin d'une politique de santé et de reproduction. "Cela des moyens financiers et des ressources humaines considérables pour accompagner les campagnes de sensibilisation pour convaincre la population nigérienne du besoin et de la nécessité de régler le

nombre de naissances au Niger", a-t-elle indiqué. Cette stratégie permettra l'augmentation de la richesse des populations. La question démographique, selon l'ambassadeur de France au Niger, SEM Alain Holeville, est majeure pour le développement du Niger. Car, selon l'ambassadeur de France au Niger, "la croissance démographique aborde tous les éléments de la croissance économique du Niger". C'est pourquoi, a-t-il dit, plusieurs intervenants ont traité des sujets qui mêlent à la fois des considérations personnelles et des stratégies qui relèvent de politiques publiques en prenant en compte les aspects de la vie du pays. Pour trouver des solutions au problème, les hommes et les acteurs politiques doivent élaborer des stratégies en ce sens. Notons que 5 autres conférences ont traité de la question démographique et de la santé de la mère et de l'enfant au Niger.

Seini Seydou Zakaria

**Croix Rouge Nigérienne  
AVIS DE RECRUTEMENT**

La Croix Rouge Nigérienne, recherche pour engagement immédiat

- un Technicien en technique d'agriculture et élevage,
- deux chauffeurs Catégories B. basés à Tahoua.

**Date limite de dépôt le 30/11/10**

Pour plus d'informations consulter les affiches aux bureaux de la Croix Rouge Nigérienne à Niamey et Tahoua et à l'ANPE Niamey et Tahaoua.

**OFFRE D'EMPLOI**

Une société de la place recherche pour recrutement immédiat pour ses bureaux à Niamey un **Assistant de Direction, un Responsable Commercial, Un Comptable, un Planton-Chauffeur**, ayant les qualifications ci après :

- **Poste Assistant- de Direction**  
**Qualifications et expériences requises**  
**Les candidatures masculines sont fortement recommandées pour ce poste**  
- Avoir un niveau minimum de Bac + 4 de formation (Finance ou Comptabilité ou Commercial, ou ingénierie ou équivalent)  
- âge minimum 30 ans  
- une expérience professionnelle minimum de 5 ans  
- une bonne connaissance informatique Word, Excel et Internet  
- avoir un sens aigu de responsabilité d'analyse et de prise de décision

- **Poste de Responsable Commercial**  
**Qualifications et expériences requises**  
- titulaire au minimum d'un Bac + 4 en techniques commerciales/ou marketing  
- expérience professionnelle minimum de 2 ans  
- bonne connaissance Word et Excel et internet  
- avoir un sens du relationnel

- **Poste de planton -chauffeur**  
**Qualifications et expériences requises**  
- niveau d'études de la classe de 5<sup>ème</sup> minimum  
- une expérience professionnelle minimum de 2 ans  
- bonne connaissance de la ville de Niamey  
- savoir conduire une moto et un véhicule léger  
- être titulaire d'un permis de conduire B  
- des notions en mécanique seront un atout

- **Poste de Comptable**  
**Qualifications et expériences requises**  
- être titulaire au moins d'un **BAC G2 et d'un BTS** en comptabilité  
- une expérience professionnelle **minimum de 2 ans**  
- une maîtrise du logiciel SAARI compta ligne 100  
- une maîtrise de Word, Excel et Internet

**Composition des dossiers**  
Demande manuscrite  
Une lettre de motivation  
Curriculum vitae détaillé avec **photo** et avec **N° de téléphone**  
Copie des diplômes, Attestation de travail transmis à la Boîte postale 2844 Niamey en indiquant sur l'enveloppe le poste concerné

**Date limite vendredi 03 décembre 2010 à 12h**

**ETS MOUSSA SOULEYMANE .O**  
PRESTATAIRE DE SERVICES  
« ENTRETIEN - NETTOYAGE & GARDIENNAGE DES LOCAUX BP: 586 Niamey  
TEL: BU: 20-34-02-97  
CEL: 93.92-81-23/91.20.65.12/93.83.78.66/93.82.59.51/93.91.21.00/94.28.68.29  
RC N° NI-NIM-2004-A-321 NIF : 7527/R  
AUT N°2549/MI/DGAPJ/DAJ-R DU 15/09/2004 E-mail: mousley01@yahoo.frbookar972@yahoo.fr